



Association Montalbanaise de Sauvetage et de Secourisme



PREMIERS SECOURS EN EQUIPE – 1er niveau (PSE1)

Depuis plusieurs mois, les professionnels du sauvetage attendaient la réforme du secourisme. Depuis début 2007, il est possible d'appliquer le nouveau programme. Le nouveau PSE1 remplace et complète l'ancien AFCPSAM

Public visé

- Toute personne qui désire avoir une activité professionnelle, bénévole ou volontaire au sein d'une structure de sécurité civile. Cette formation est un pré requis pour personne qui aspire à rejoindre nos équipes opérationnelles.
- Les entreprises et structures qui disposent d'équipes constituées et de matériel de première intervention : pompiers de sites industriels, agents de sécurité des centres commerciaux, des parcs d'attraction.
- Les sauveteurs aquatiques affectés à la sécurité et surveillance des baignades (plages, plans d'eau, piscines publiques)
- Les participants à cette formation doivent avoir 16 ans révolus.

Rôle et missions

Formé et entraîné à la prise en charge des victimes, le secouriste est la première personne à être présent ou à proximité immédiate d'une personne victime d'un accident, d'un malaise ou d'une aggravation brutale d'une maladie.

Le secouriste agit : individuellement, s'il est témoin de l'accident ou du malaise,

- accompagné d'un équipier secouriste, au sein d'un point d'alerte et de premiers secours,
- en équipe, sous la responsabilité d'un chef d'équipe et au côté d'équipiers secouristes, au sein d'un poste de secours ou d'une équipe de transport d'urgence.

Objectifs

Acquérir la compétence de secouriste par l'acquisition des connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes de secours, seul ou au côté d'un équipier secouriste, avec ou sans matériel de premiers secours, pour préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée d'un renfort.

Contenu de la formation

- Le secouriste.
- La chaîne des secours.
- La sécurité.
- L'alerte.
- L'obstruction brutale des voies aériennes.
- Les hémorragies externes.
- L'inconscience.
- L'arrêt cardio-respiratoire
- L'arrêt cardio-respiratoire avec la défibrillation automatisée externe
- Les détresses vitales
- Les malaises et la maladie
- Les accidents de la peau
- Les traumatismes des os et des articulations
- La surveillance et l'aide au déplacement

Durée de la formation

La formation initiale est de 35 heures minimum de face à face pédagogique. La formation continue rentre dans le cadre des séances annuelles de formation continue des secouristes telle qu'elle est définie dans les textes.

Association n°: 082001930

FFSS : 1585 - DDJS : 82334 B

Préfecture : 20-001-A82

DRTEFP: 73 82 00437 82

SIRET: 39321911800022

NAF : 8559 B

Siège social: 65 avenue Marceau HAMECHER - 82 000 MONTAUBAN

Mail : amss82@ffss.fr

Fixe : 05.63.20.47.53 Portable : 06.60.62.15.15

Version 1- 01/2021

